

## CERTIFICAT D'ESSAI TEST CERTIFICATE

N° LNE- 15222 rév. 3 du 11 janvier 2022

Modifie le certificat 15222-2

- Délivré par** : Laboratoire national de métrologie et d'essais  
**Issued by**
- En application** : Guide WELMEC 2.2 et norme EN 45501.  
**In accordance with**  
WELMEC Guide 2.2 and EN 45501.
- Délivré à** : CRISALID - 40 avenue de la Libération  
**Issued to**  
FRANCE 57160 CHATEL ST GERMAIN
- Fabricant** : CRISALID 40 avenue de la Libération FRA 57160 Châtel Saint-Germain  
**Manufacturer**
- Concernant** : Un dispositif point de vente type Nepscale, comprenant un logiciel et un terminal point de vente librement programmable à base PC, testé en tant que partie d'un IPFNA.  
**In respect of**  
A point of sale device based on PC technology, type Nepscale, including a software and EC marked hardware, tested as a part of a NAWI.
- Caractéristiques** : Les caractéristiques essentielles sont décrites dans l'annexe.  
**Characteristics**

Essential characteristics are described in the annex.

Les principales caractéristiques et conditions d'approbation figurent dans l'annexe ci-jointe qui fait partie intégrante du certificat d'approbation et comprend 5 page(s). Tous les plans, schémas et notices sont déposés au Laboratoire national de métrologie et d'essais sous la référence de dossier DCF/22/P217407 -1.

The principal characteristics, approval conditions are set out in the appendix hereto, which forms part of the approval documents and consists of 5 page(s). All the plans, schematic diagrams and documentations are recorded by Laboratoire national de métrologie et d'essais under reference file DCF/22/P217407 -1.



Accréditation n°5-0012  
Liste des sites accrédités  
et portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Pour le Directeur Général

On behalf of the General Director



Responsable du Département Certification  
Instrumentation

Head of the Instrumentation Certification Department

## Annexe au certificat d'essai n° LNE-15222 rév. 3

### Historique des révisions de ce certificat

N° révision	Date	Modification apportée
0	07/01/2009	Certificat initial
1	19/10/2012	Intégration d'une version 2.9.0.4828 de Nepscale.dll (compilation avec une version plus récente de Delphi entraînant un changement de somme de contrôle) sans changement de fonctions.
2	28/11/2017	Ajout de la version 3.0.1.0 de Nepscale.dll permettant la connexion aux balances avec plusieurs étendues de mesure. Changement du nom du logiciel d'encaissement.
3	11/01/2022	Ajout de la version 4.3.7997.19378 de Nepscale.dll pour prendre en compte les options régionales du système d'exploitation de l'ordinateur pour les unités monétaires (symbole et nombre de décimales). Clarifications de rédaction et simplification des caractéristiques matérielles minimales.

Toutes les propriétés de ce dispositif, qu'elles soient décrites ou non, ne doivent pas être contraires à la réglementation en vigueur, à la norme européenne EN 45501, ainsi qu'au guide WELMEC 2.2 relatif aux dispositifs terminaux points de vente (TPV), qui sont pris comme référentiel.

### **1. - Description fonctionnelle**

Le dispositif Point de Vente type Nepscale, ci-après dénommé « TPV Nepscale », est constitué de la partie de logiciel Nepscale.dll et d'un terminal point de vente (TPV) librement programmable à base PC répondant aux exigences décrites dans le paragraphe 2 ci-après.

Ce dispositif point de vente est destiné à être connecté à un instrument de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA) calculateur de prix compatible, ayant fait l'objet d'un certificat d'approbation CE de type ou d'un certificat d'examen UE de type délivré par un organisme notifié responsable pour l'examen UE de type en application de la directive 2014/31/UE. Le certificat de l'IPFNA doit de plus prévoir cette connexion.

Remarque : l'IPFNA ainsi connecté peut être utilisé pour la confection de préemballages (quantité nominale non constante).

La partie de logiciel type Nepscale.dll a été développée en langage informatique Delphi.

Ce module réalise :

- la communication avec l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique,
- la gestion et le contrôle de validité des informations reçues,
- la présentation des indications primaires sur les dispositifs d'affichage destinés au client et sur le ticket, suivant des configurations préétablies,
- des fonctions facilitant le commerce et la gestion qui n'interfèrent pas avec les indications primaires relatives à l'association de l'instrument de pesage avec le TPV.

La partie de logiciel Nepscale.dll est constituée de l'ensemble des modules soumis au contrôle légal. Ses versions sont précisées ci-après.

Cette partie de logiciel fonctionne selon les versions avec le logiciel d'encaissement (à caractère non légal) ALIRIS ou CRISALID. La correspondance entre les versions de Nepscale.dll et du logiciel d'encaissement est décrite dans le paragraphe 2 de cette annexe.

La protection de la partie de logiciel à caractère légal est assurée par une somme de contrôle (checksum) type SHA-1.

## Annexe au certificat d'essai n° LNE-15222 rév. 3

A chaque mise en œuvre de la partie de logiciel à caractère légal, celle-ci procède à une vérification de la somme de contrôle contenant les données et fonctions soumises au contrôle légal. Si la somme de contrôle n'est pas égale à la valeur citée dans le présent certificat, un message d'erreur apparaît : « ERREUR PESEE. Erreur générale de la balance – Checksum de la librairie incorrect. » Le logiciel d'encaissement d'exécute mais seuls les articles non pesés (à la pièce) ou pesés manuellement peuvent être utilisés.

Le programme est protégé contre les modifications pouvant être réalisées avec des outils logiciels communs par les sommes de contrôle suivantes :

LOGICIEL SOUMIS AU CONTROLE LEGAL	VERSION	SOMME DE CONTROLE
Nepscale.dll	1.0.988.1	688165e56a5d117a666d5dba3a35a0d956bf5c9e
	2.9.0.4889	d4369415e039441232d89beb88c379330a78ae46
	3.0.1.0	d3549882051dc533e5b560e2abfc2daa64655efd
	4.3.7997.19378	44054b12cebf8f9009636db7f9728da71f04cdd0

Il est possible de vérifier la somme de contrôle et la version du logiciel soumis au contrôle légal depuis le menu Manager du logiciel encaissement :

- Avec Nepscale.dll en version 1.0.988.1 et le logiciel d'encaissement ALIRIS, l'appui sur le bouton « VERSION » déclenche la création d'un fichier texte ou l'impression d'un ticket avec les renseignements ;
- Avec Nepscale.dll en version 2.9.0.4889 et le logiciel d'encaissement ALIRIS, l'appui sur le bouton « VERSION IMPRIME » déclenche l'impression d'un ticket ;
- Avec Nepscale.dll en versions 3.0.1.0 et 4.3.7997.19378 et le logiciel d'encaissement CRISALID, le bouton « VERSION » déclenche l'impression d'un ticket. Il est également possible d'imprimer en ticket en ouvrant une fenêtre d'exécution manuelle de fonction en appuyant simultanément sur les touches Ctrl+Shift+F10 et en saisissant la fonction « #version# » dans la fenêtre.

### Exemples de ticket

```

LISTE DES MODULES PROTEGES

Module Serveur de Caisse Crisalid
Version : 3.0.2.647
Chemin : C:\Program Files (x86)\Crisalid\Caisse\
Taille : 8.8 Mo (9256944 octet)
Checksum : 8e37047ca77003ebd5c56e590a381396f1cb9c15
Ce module est protégé
Version : 3.0.2.647
Checksum : 0000000000000000000000000000000000000000
Ce module est certifié
N° Cert. : 80037
Clé pub. : LaBhRAJqJR_FSinraDvLc11HJDMcTJSSIpJt5pIU=

Module Caisse Crisalid
Version : 3.0.2.647
Chemin : C:\Program Files (x86)\Crisalid\Caisse\
Taille : 18.3 Mo (19143152 octet)
Checksum : a41a6617d015083604abf9c0947a3b54318db36
Ce module est protégé
Version : 3.0.0.598
Checksum : 0636db71ffbaccdf7496bd15451c0cfaf7a6739

Module NEPScale.dll
Version : 3.0.1.0
Chemin : C:\Program Files (x86)\Crisalid\Caisse\
Taille : 2.9 Mo (2074624 octet)
Checksum : d3549882051dc533e5b560e2abfc2daa64655efd
Ce module est protégé
Version : 3.0.1.0
Checksum : d3549882051dc533e5b560e2abfc2daa64655efd
    
```

Identification du logiciel d'encaissement et de sa version

Informations du module Nepscale.dll à caractère légal : version et somme de contrôle

```

LISTE DES MODULES PROTEGES

Module Serveur de Caisse Crisalid
Version : 4.3.7997.31019
Chemin : C:\Program Files (x86)\Crisalid\Caisse\
Taille : 21.6 Mo (22696680 octet)
Checksum : 1bc05ef0033c455018491ac627b58ac8563e01e5
Ce module est protégé
Version : 4.3.7997.31019
Checksum :

Module Caisse Crisalid
Version : 4.3.7997.31023
Chemin : C:\Program Files (x86)\Crisalid\Caisse\
Taille : 27.1 Mo (28459240 octet)
Checksum : 1df494b00e8610290e9f0571ef2374d906ec98
Ce module est protégé
Version : 4.3.7978.18909
Checksum : fb21fdfd1c7ad69cd70bb579345a914db95d649e

Module NEPScale.dll
Version : 4.3.7997.19378
Chemin : C:\Program Files (x86)\Crisalid\Caisse\
Taille : 3.2 Mo (3328744 octet)
Checksum : 44054b12cebf8f9009636db7f9728da71f04cdd0
Ce module est protégé
Version : 4.3.7997.19378
Checksum : 44054b12cebf8f9009636db7f9728da71f04cdd0
    
```

## Annexe au certificat d'essai n° LNE-15222 rév. 3

### Fonction tare

Une tare prédéterminée peut être associée à articles pesés. Elle est repérée par la mention « Tare » sur les afficheurs et le ticket et la valeur est exprimée en grammes. Si la tare prédéterminée est paramétrée comme active dans la base de données des articles, alors le dispositif de tare de l'IPFNA ne doit pas pouvoir être mis en œuvre afin de prévenir tout mauvais fonctionnement.

### Pesée manuelle

La saisie manuelle du poids est possible. Elle est repérée par la mention « MANUEL » sur le ticket imprimé et sur l'afficheur client du TPV.

### Calcul du prix

Le calcul du prix à payer de l'article est réalisé par l'IPFNA.

## 2. - Données techniques – Configuration minimale pour le matériel et le logiciel

Le TPV Nepscale est constitué du logiciel Nepscale.dll et de tout terminal point de vente à base PC composé des éléments suivants :

- dispositif de technologie à base PC avec matériel marqué CE possédant un écran d'affichage marqué CE pour le vendeur,
- un afficheur client marqué CE compatible avec le PC,
- une imprimante marquée CE compatible avec le PC.

Il est également possible de connecter d'autres périphériques compatibles et marqués CE pour permettre la transaction, par exemple tiroir caisse, lecteur de code barre ou lecteur carte bleue. Les périphériques peuvent être connectés au terminal par une liaison USB ou série.

Le TPV Nepscale nécessite pour son fonctionnement un terminal point de vente (TPV) librement programmable, marqué CE, équipé de la configuration matérielle minimale suivante :

<b>Nepscale.dll version 1.0.988.1</b>	
ELEMENTS	DESCRIPTION MINIMALE
Logiciel d'encaissement	ALIRIS version 1.0.42.988
Processeur du PC	Celeron 766 MHz
Disque dur	40 Go
Mémoire	128 Mo
Système d'exploitation	Windows XP Pro
Imprimante passive marquée CE	Compatible OPOS
Afficheur client marqué CE	Afficheur 2 lignes x 20 caractères compatible OPOS

<b>Nepscale.dll version 2.9.0.4889</b>	
ELEMENTS	DESCRIPTION MINIMALE
Logiciel d'encaissement	ALIRIS version 2.9.0.4889
Processeur du PC	766 MHz
Disque dur	40 Go
Mémoire	128 Mo
Système d'exploitation	Windows POS Ready
Imprimante passive marquée CE	Compatible OPOS
Afficheur client marqué CE	Afficheur 2 lignes x 20 caractères compatible OPOS

## Annexe au certificat d'essai n° LNE-15222 rév. 3

<b>Nepscale.dll version 3.0.1.0</b>	
ELEMENTS	DESCRIPTION MINIMALE
Logiciel d'encaissement	CRISALID version 3.0.2.647
Processeur du PC	766 MHz (pouvant être une fréquence cumulée en configuration multi-cœurs)
Disque dur	40 Go (avec une ou plusieurs partitions)
Mémoire	2 Go
Système d'exploitation	Windows POS Ready 7
Imprimante passive marquée CE	Compatible OPOS
Afficheur client marqué CE	Afficheur 2 lignes x 20 caractères compatible OPOS Ecran diagonale 8" compatible OPOS

<b>Nepscale.dll version 4.3.7997.19378</b>	
ELEMENTS	DESCRIPTION MINIMALE
Logiciel d'encaissement	CRISALID version 4.3.7997.31023
Système d'exploitation	Windows 10
Afficheur client marqué CE	Afficheur 2 lignes x 20 caractères compatible OPOS Ecran diagonale 8" compatible OPOS

Tout type d'imprimante passive compatible peut être utilisé à condition que cette dernière soit marquée CE (conformité européenne à toutes les directives dont la directive CEM).

### **3. - Inscriptions d'identification**

Lorsque la partie de logiciel Nepscale.dll est installée sur un terminal point de vente, une plaque d'identification disposée sur le TPV Nepscale porte au moins les indications suivantes :

- la marque ou le nom du fabricant : Crisalid,
- le nom du type du dispositif Terminal Point de Vente : Nepscale,
- l'identification du logiciel (nom et version) : Nepscale.dll et la version installée,
- le numéro du présent certificat.

Le support est constitué d'une étiquette autocollante destructible par arrachement.

### **4. - Interfaces**

Les interfaces sont conformes aux exigences du paragraphe 5.3.6 de la norme EN 45 501 (impossibilité de falsifier les indications primaires du dispositif indicateur) et ne nécessitent pas de scellement.

### **5. - Essais réalisés**

La documentation et le descriptif des essais réalisés sont déposés au LNE sous les références H061053-D2-1, N090528-1, P173504 et P217407.

### **6. – Conditions particulières d'installation, d'utilisation et de vérification**

Lors des vérifications primitives ou des opérations de contrôle en service, le personnel en charge de la vérification doit s'assurer que l'installation respecte les conditions décrites ci-dessous.

## **Annexe au certificat d'essai n° LNE-15222 rév. 3**

La partie de logiciel Nepscale.dll ne peut être installée sur un terminal point de vente que si celui-ci dispose d'un dispositif d'affichage destiné au client.

Le dispositif d'affichage du TPV destiné au client doit être situé à proximité du dispositif d'affichage principal de l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique (IPFNA) auquel il est connecté.

De plus, les dispositifs d'affichage des deux instruments (TPV et IPFNA) doivent être placés de manière à être visibles simultanément par le client et le vendeur.